



RAPPORT SEMESTRIEL 2010-2011

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2010-2011

Sommaire

1. Personnes responsables

- 1.1 Responsable du Rapport financier semestriel
- 1.2 Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

2. Contrôleurs légaux des comptes

3. Facteurs de risque

4. Examen de la situation financière et du résultat

5. Informations sur les tendances

6. Informations financières

- 6.1 Comptes semestriels consolidés relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010
- 6.2 Annexe aux comptes semestriels consolidés résumés relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010
- 6.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010-2011

1. PERSONNES RESPONSABLES

Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé, Président directeur général.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 16 novembre 2010

André-Jacques Auberton-Hervé
Président Directeur Général

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Muraz Pavillet représenté par Monsieur Jean-Marc Pavillet

3, chemin du Vieux Chêne - 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992

- Renouvellement du mandat : 9 juillet 2004

- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Monsieur Philippe Willemin

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010

- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Commissaires aux comptes titulaires suppléants

René-Charles Perrot (suppléant du Cabinet Muraz Pavillet)

65, boulevard des Alpes - 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992

- Renouvellement du mandat : 9 juillet 2004

- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

Yves Nicolas (suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit)

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010

- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

3. FACTEURS DE RISQUE

Une description détaillée des facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe ou le cours de ses actions figure au chapitre 4 "Facteurs de risques" du document de référence 2009-2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 2010.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres facteurs de risques que ceux figurant dans le document de référence 2009-2010. L'évolution de la parité euro / dollar et l'évolution à court terme de la demande auront une incidence significative sur les résultats du Groupe au cours des six prochains mois. Nous attirons également l'attention sur le profil de risque particulier lié à notre activité de vente et d'installation de systèmes photovoltaïques.

S'agissant du risque de liquidités et en lien avec l'environnement économique actuel, le Groupe précise qu'il dispose d'une structure financière parfaitement saine avec des fonds propres de 497 millions d'euros et une position nette de trésorerie de 58 millions d'euros, composée de 274 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie et de 216 millions d'euros de dettes financières.

La dette financière inclut 117 millions d'euros après frais associés relatifs à l'émission d'un emprunt convertible « OCEANES » à échéance 2014, la composante capitaux propres de l'instrument représentant 24 millions d'euros. Un montant de 53 millions d'euros est relatif au put sur intérêts minoritaires lié à l'acquisition de Concentrix Solar.

Afin d'améliorer la rentabilité de ses disponibilités, le Groupe a réduit la part investie dans des placements sans risque (Bons du Trésor, OAT) pour privilégier des certificats de dépôt et des billets de trésorerie auprès de banques françaises de premier rang.

Le Groupe est confiant dans sa capacité à financer son développement dans les 12 prochains mois.

Par ailleurs, le Groupe indique que ses résultats du second semestre continueront à intégrer des frais juridiques relatifs aux procédures en cours contre la société MEMC, et des dépenses de R&D en forte croissance relatives aux efforts engagés pour le développement de nouvelles activités (diodes électroluminescentes et cellules solaires).

Valeur recouvrable des actifs non courants

Le Groupe a revu ses prévisions à moyen et long terme dans le but d'évaluer la valeur recouvrable des actifs non courants. Cette valeur résulte d'un calcul prenant en compte des éléments de nature volatile du fait des caractéristiques technologiques de nos produits.. Au regard de l'évolution actuelle de l'activité, aucune dépréciation n'est nécessaire au 30 septembre 2010 (cf. note 5.1 de l'annexe).

Risque lié à la volatilité du cours des actions :

Le Groupe rappelle à ses actionnaires la volatilité du marché de ses actions. Le cours de l'action de la Société est caractérisé par une très forte volatilité, largement supérieure à celle des sociétés qui appartiennent au SBF 120, ainsi qu'un taux de rotation du capital particulièrement élevé.

4. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Situation et activité du Groupe

L'activité globale du Groupe s'est inscrite en hausse de 45,7 % sur le premier semestre 2010-2011, avec un chiffre d'affaires de 137,3 millions d'euros contre 94,2 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent et 114,9 millions d'euros au second semestre de l'exercice précédent.

L'évolution de la parité euro/dollar – le taux moyen du dollar était de 1,28 sur le premier semestre 2010-2011 contre 1,40 sur le premier semestre de l'exercice précédent - a eu un effet favorable sur le chiffre d'affaires aussi bien par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (+9 %) qu'en variation séquentielle (+11 %). La croissance de l'activité combinée à l'impact favorable du taux de change et aux mesures d'amélioration de l'efficacité industrielle ont contribué à une forte amélioration du résultat opérationnel, ressorti à un profit opérationnel courant de 2,5 millions d'euros par comparaison à une perte opérationnelle courante de 15,8 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent et de 13,0 millions d'euros au second semestre.

Plaques de silicium sur isolant (SOI)

Sur le premier semestre, les ventes totales de plaques ont été en hausse de 41,8 % (+30,4 % à taux de change constants) par rapport au premier semestre de l'exercice précédent et en hausse séquentielle de 17,8 % et de 5,9 % à taux de change constants. Les ventes de plaques 300 mm qui ont représenté 79 % des ventes totales de plaques cumulées se sont inscrites en hausse de 32,0 % (+21,4 % à taux de change constants) en variation annuelle, elles ont augmenté séquentiellement de 16,9 % (5,1 % à taux de change constants). Sur la même période, les ventes de plaques dans les autres diamètres ont presque doublé (+82,3 % à taux de change constants) en variation annuelle et ont enregistré une hausse séquentielle de 21,2 % (9,0 % à taux de change constants).

Le poids des cinq premiers clients du Groupe est ressorti à 92 % des ventes de plaques sur le premier semestre 2010-2011. Le premier client (Global Foundries) a représenté 65 % des ventes de plaques, et le second client (International Business Machine Corp.) a représenté 13 %.

Le revenu des licences a reculé séquentiellement de 25 % à 1,5 million d'euros

Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé du premier semestre

	S1 2008-2009	S1 2009-2010	S1 2010-2011
Etats-Unis	14 %	23 %	18 %
Europe	80 %	70 %	68 %
Asie	6 %	7 %	14 %

Répartition du chiffre d'affaires SOI par client au premier semestre

	S1 2008-2009	S1 2009-2010	S1 2010-2011
Cinq premiers clients	95 %	94 %	92%
Client n°6 à n°10	2 %	3 %	4 %
Autres clients	3 %	3 %	4 %

Répartition du chiffre d'affaires SOI par taille de plaque au premier semestre

	S1 2008-2009	S1 2009-2010	S1 2010-2011
300mm	81 %	85 %	79 %
200mm	7 %	8 %	13 %
125mm	9 %	5 %	3 %
Autres	3 %	3 %	5 %

Picogiga International

La division Picogiga a réalisé un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros sur le semestre, en hausse de 35 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le Groupe a poursuivi ses programmes de R&D dédiés au développement de nouveaux matériaux destinés au vaste marché de l'optoélectronique, le but étant de conjuguer l'expertise de Picogiga dans le domaine de l'épitaixie de matériaux semi-conducteurs III-V à base de nitrure de gallium avec la technologie Smart Cut™ de Soitec.

Tracit

Les revenus de la division Tracit ont augmenté séquentiellement de 58 % à 4,1 millions d'euros. Ils s'inscrivent en hausse de 159 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Photovoltaïque - Concentrix

La filiale Concentrix Solar GmbH, spécialisée dans la réalisation de systèmes photovoltaïques à concentration et consolidée depuis son acquisition en décembre 2009 a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros sur le premier semestre correspondant à des ventes de systèmes photovoltaïques. La société enregistre son chiffre d'affaires lorsque les systèmes complets ont été livrés, sont à disposition sur le site et sont prêts à être installés par les clients. Les livraisons étant généralement réalisées par lots, le chiffre d'affaires peut connaître des fluctuations significatives d'une période à une autre.

Marge brute

La marge brute correspond au chiffre d'affaires total diminué du coût des ventes. Le coût des ventes est égal à la somme des coûts de production et de distribution ainsi que des droits de licences (CEA-Léti pour l'utilisation de la technologie SmartCut™ et institut Fraunhofer pour les licences liées à l'activité de Concentrix). Les coûts de production comprennent les coûts des matières premières, essentiellement du silicium, les coûts de fabrication, dont les coûts de main-d'œuvre directe (y compris les paiements fondés sur des actions), l'amortissement et les frais de maintenance du matériel de production et des infrastructures de la salle blanche, les frais généraux affectés à la production.

Pour l'activité solaire, les coûts de production comprennent les différents composants achetés assemblés dans la réalisation des systèmes, les coûts de fabrication (de même nature que ceux de la division semi-conducteurs) et dans le cas de la vente de centrales solaires clés en main, les frais de développement de projets ainsi que les coûts d'installation.

La reprise de l'activité a conduit à une nouvelle hausse de la marge brute qui est passée de 7,6 millions d'euros (8 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2009-2010 et 18,9 millions d'euros (16,5 % du chiffre d'affaires) au second semestre, à 34,2 millions d'euros (24,9 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2010-2011. Sur le premier semestre 2010-2011, la marge brute de l'activité Photovoltaïque est négative à hauteur de 4,7 millions d'euros.

Les deux facteurs prépondérants dans l'amélioration de la marge brute sont la parité euro/dollar et la croissance des volumes qui a permis une forte augmentation du taux d'utilisation des capacités industrielles, en particulier des lignes de plaques 300 mm et de recyclage des plaques 300 mm.

Sous l'effet de ces deux facteurs, la marge de production de plaques en 300 mm est ressortie à 42,2 % (avant prise en compte de l'impact net de l'usine de Pasir Ris non absorbé par le recyclage de la matière) contre 16,9 % au premier semestre de l'exercice précédent et 24,7 % sur le second semestre. La marge de production pour les autres diamètres s'est stabilisée à 29,9 % contre 26,8 % au premier semestre de l'exercice précédent et 31,7 % au second semestre.

Recherche et Développement

Les coûts de Recherche et Développement sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur occurrence si les critères requis par la norme IAS 38 pour permettre leur activation au bilan ne sont pas vérifiés.

Sous réserve que les conventions soient signées et les autorisations administratives obtenues, les montants reçus dans le cadre de contrats d'aide sont déduits des coûts bruts de Recherche et Développement pour aboutir à un montant net imputé au compte de résultat.

Une partie des aides contribuant au financement des activités de R&D peut être octroyée sous la forme d'avances remboursables. Conformément aux normes IAS 38 et IAS 20, si le Groupe considère que l'avancement technique et commercial des projets rend leur probabilité de succès peu élevée, les frais de développement correspondants ne sont pas activés mais sont enregistrés directement en résultat et les avances remboursables correspondantes sont comptabilisées en déduction de ces frais, indépendamment des notifications de la part des organismes financeurs qui ne peuvent intervenir qu'ultérieurement lors des passages de jalon mettant un terme aux programmes ou ouvrant la période au remboursement des avances.

Le Groupe pourra être amené dans le futur, en fonction de l'évolution des probabilités de succès technique ou commercial des projets concernés, à constater un passif financier au regard des perspectives de chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits développés dans le cadre des programmes d'aide.

En France, certains coûts de Recherche et Développement peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche. Ce crédit est présenté en déduction des coûts de Recherche et Développement conformément à la norme IAS 20.

Le Groupe a maintenu un effort significatif en Recherche et Développement avec des coûts nets de 13,6 millions d'euros, soit 9,9% du chiffre d'affaires, contre 12,5 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2009-2010 soit 13,3 % du chiffre d'affaires. Sur le premier semestre 2010-2011, le Groupe a enregistré des aides totales pour un montant de 7,9 millions d'euros dont 0,5 million pour la division Solaire et un crédit d'impôt recherche de 1,4 millions d'euros. La ventilation des aides par nature (subvention ou avance) et par programme est donnée dans la note 6.2 ci-dessous relative aux frais de Recherche et Développement.

Le Groupe poursuit son principal programme de Recherche et Développement, NanoSmart, qui satisfait aux critères des initiatives innovantes et bénéficie à ce titre d'une aide des pouvoirs publics, sous la forme de subventions et d'avances remboursables. Les coûts de Recherche et Développement sont constitués pour l'essentiel des salaires et charges sociales, y compris les paiements fondés sur des actions, des coûts d'exploitation des équipements dédiés aux salles blanches et des équipements nécessaires aux activités de Recherche et Développement et des coûts liés au maintien et au renforcement des droits de propriété intellectuelle du Groupe. A ce stade, la phase de recherche du programme Nanosmart est avancée, et la phase de développement est au stade préliminaire.

Les dépenses encourues au titre du premier semestre de l'exercice intègrent également les frais engagés dans le développement de l'efficacité des systèmes et des cellules solaires, en partenariat avec le CEA et l'institut Fraunhofer.

Charges d'exploitation

Frais commerciaux et de marketing

Les frais commerciaux et de marketing sont en augmentation à 5,7 millions d'euros sur le semestre, contre 3,5 millions d'euros sur le premier semestre 2009-2010 et 3,2 millions d'euros sur le second semestre. L'essentiel de l'augmentation est lié à l'évolution du périmètre de consolidation (impact de l'entrée de Concentrix Solar et de ses filiales : 2,2 millions d'euros) ; le Groupe a par ailleurs renforcé ses organisations commerciales.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'inscrivent en hausse et ressortent à 12,3 millions d'euros sur le premier semestre 2010-2011 contre 7,4 millions d'euros sur le premier semestre 2009-2010, mais 13,6

millions sur le second semestre. La hausse par rapport au premier semestre de l'exercice précédent intègre l'impact du changement de périmètre (part de Concentrix : 1,6 million d'euros sur le premier semestre 2010-2011) ; les autres postes en hausse par rapport au premier semestre de l'année précédente sont les frais de litiges (1,5 millions d'euros au premier semestre 2010-2011, en augmentation de 0,7 million d'euros par rapport au premier semestre de l'année précédente, concernant principalement les procédures en cours opposant le Groupe à la société MEMC) et une hausse des frais de personnel de 1,3 million d'euros, notamment sous l'effet de la non reconduction des mesures de chômage partiel et de l'absence d'intéressement sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'établit à 2,5 millions d'euros, soit 1,9 % du chiffre d'affaires contre une perte courante de 15,8 millions d'euros, soit -16,8 % au premier semestre 2009-2010 et de 13,0 millions d'euros, soit -11,3 % du chiffre d'affaires au second semestre de l'exercice précédent. Sur le premier semestre 2010-2011, la contribution positive des activités « Silicium » ressort à 14,7 millions d'euros contre une contribution négative de 12,2 millions d'euros sur les activités « Photovoltaïque »

Résultat opérationnel

Sur le premier semestre 2010-2011, le résultat opérationnel est égal au résultat opérationnel courant. Il est à comparer à une perte opérationnelle ressortie à 16,3 millions, soit 17,3 % du chiffre d'affaires sur le premier trimestre de l'exercice précédent et une perte de 17,6 millions d'euros sur le second.

Résultat financier

Sur le premier semestre de l'exercice 2010-2011, le résultat financier net du Groupe constitue une charge de 11,4 millions d'euros à comparer à une charge de 3,1 millions d'euros sur le premier semestre 2009-2010.

L'augmentation est principalement due à l'impact des frais financiers correspondant aux intérêts des obligations convertibles levées en septembre 2009 (7,1 millions d'euros contre 0,8 million au premier semestre de l'année précédente), ainsi qu'à la comptabilisation de frais financiers pour l'actualisation du put (option de vente) lié à l'acquisition de Concentrix (3,6 millions d'euros). Les frais financiers relatifs aux locations financement sont en baisse à 0,8 million d'euros contre 1,6 million au premier semestre de l'année précédente du fait de la baisse de l'en-cours.

Les fonds en dépôt ont généré 1,1 million d'euros de produits d'intérêts contre 0,4 million d'euros sur le premier semestre 2009-2010, compte tenu de l'augmentation de la trésorerie consécutive à l'émission d'obligations convertibles OCEANE en septembre 2009 et d'une politique Groupe moins restrictive en terme de rémunération des placements.

Les effets de change se traduisent par une charge nette de 0,6 million d'euros contre une charge nette de 0,9 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Résultats et impôts

Sur le premier semestre 2010-2011, le résultat avant impôt ressort en perte à 8,8 millions d'euros et la charge d'impôts est quasiment nulle. Le résultat net semestriel (Part du Groupe) est ainsi une perte de 7,4 millions d'euros contre une perte de 19,4 millions d'euros sur le premier semestre 2009-2010 et de 24,6 millions d'euros sur le second semestre. Le résultat dilué par action est une perte de 0,08 euro par action contre une perte de 0,22 euro par action sur le premier semestre 2009-2010.

Bilan

Les actifs non courants nets sont ressortis à 393,7 millions d'euros au 30 septembre 2010 contre 414,1 millions d'euros au 31 mars 2010. Le *goodwill* relatif à Concentrix représente 71,3 millions d'euros à la clôture du semestre.

Les fonds propres au 30 septembre 2010 ont diminué de 1,6 million d'euros à 496,9 millions d'euros contre 498,5 millions d'euros au 31 mars 2010. La dette financière est passée de 232 millions d'euros à fin mars 2010 à 215,7 millions d'euros à fin septembre 2010, principalement en raison du remboursement de dettes de crédit-bail et de l'impact de l'actualisation de la dette relative au put de Concentrix pour 4,2 millions d'euros.

Le groupe Soitec reste en position nette de trésorerie positive à hauteur de 58 millions d'euros à fin septembre 2010.

Trésorerie et financement

Malgré une augmentation du besoin en fonds de roulement de 13,4 millions d'euros liée à la croissance de l'activité contre une décroissance de 1,9 millions au premier semestre de l'année précédente, le Groupe a généré un flux de trésorerie d'exploitation positif de 20,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2010-2011 contre 15,8 millions au premier semestre de l'année précédente.

Les décaissements liés aux investissements restent peu élevés à 6,4 millions d'euros (4,1 millions au premier semestre de l'année précédente).

Un montant de 28,9 millions d'euros a été affecté au remboursement des emprunts et au paiement des intérêts attachés, contre 15,3 millions au premier semestre de l'année précédente.

Un montant de 9,8 millions d'euros a été levé lors d'une augmentation de capital réalisée dans le cadre d'une opération PACEO (émission d'actions à bons de souscription d'actions).

Au total, sur les six premiers mois de son exercice 2010-2011, le Groupe a consommé 3,9 millions d'euros de trésorerie et dispose au 30 septembre 2010 de 273,7 millions d'euros de disponibilités qui devraient lui permettre de faire face au financement de son activité sur les 12 prochains mois ainsi qu'au financement de ses projets de développement.

Objectifs de la politique de gestion de trésorerie

La politique de gestion de la trésorerie mise en place par le Groupe vise à minimiser le risque de change transactionnel et à assurer une rémunération satisfaisante de ses avoirs financiers. Les transactions commerciales du Groupe sont exposées au risque de change, notamment au niveau de la parité dollar/euro, la majorité de ses ventes étant libellée en dollars. Ce risque est partiellement compensé par le fait que toutes les matières premières sont achetées en dollars. Des contrats à terme, options et swaps de devises sont également régulièrement utilisés comme instruments de couverture sur un horizon limité aux facturations certaines.

Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 7.2 de l'annexe des comptes consolidés semestriels.

5. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Les informations récentes sur le secteur des semi-conducteurs suggèrent une activité soutenue sur les prochains trimestres. Elles sont supportées par les indications les plus récentes des principaux clients qui conduisent à une nouvelle croissance séquentielle des activités semi-conducteurs du groupe à taux

de change constants sur l'ensemble du second semestre. De nouveaux contrats sont anticipés sur le marché de l'énergie solaire.

Les anticipations qui précèdent émanent ou reposent, en tout ou partie, sur les appréciations de la Direction de la Société et de ses filiales, lesquelles pourraient évoluer ou être modifiées à l'avenir.

Les objectifs, déclarations et informations prospectives résumés ci-dessus sont notamment fondés sur les données, hypothèses et estimations énoncées ci-avant et considérées comme raisonnables par la Société.

Par nature, ces données, hypothèses et estimations, ainsi que l'ensemble des éléments pris en compte pour la détermination desdits objectifs, déclarations et informations prospectives, pourraient ne pas se réaliser, et sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiés en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier et concurrentiel de la Société ou aux facteurs de risques auxquels elle est exposée.

6. INFORMATIONS FINANCIERES

6.1 Comptes consolidés au 30 septembre 2010

COMPTE DE RESULTAT (montants en milliers d'euros)

	Notes	Semestre arrêté au 30 septembre 2010	Semestre arrêté au 30 septembre 2009
Ventes		137 296	94 213
Coût des ventes		(103 136)	(86 641)
Marge brute		34 160	7 572
Frais commerciaux et de marketing		(5 675)	(3 518)
Frais de recherche et développement	6.2	(13 614)	(12 484)
Frais généraux et administratifs		(12 324)	(7 399)
Résultat opérationnel courant		2 547	(15 829)
Autres charges opérationnelles	6.3	-	(442)
Résultat opérationnel		2 547	(16 271)
Produits financiers		11 955	2 276
Charges financières.....		(23 328)	(5 328)
Résultat financier		(11 373)	(3 052)
Résultat avant impôt		(8 826)	(19 323)
Impôt	6.4	(13)	(84)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(8 839)	(19 407)
Intérêts non contrôlés	6.5	(1 468)	5
Résultat net (part du groupe)		(7 371)	(19 412)
Résultat net de base par action en euros		(0,08)	(0,22)
Résultat net dilué par action en euros		(0,08)	(0,22)
RESULTAT GLOBAL			
		30 septembre 2010	30 septembre 2009
Résultat net de l'ensemble consolidé		(8 839)	(19 407)
Écarts de conversion.....		(1 295)	(13 876)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite et assimilé		(984)	
Frais d'émission net de l'effet d'impôt		(2 647)	(377)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(4 926)	(14 253)
Résultat Global de la période		(13 765)	(33 660)
Intérêts non contrôlés.....		(1 437)	5
Résultat Global (part du groupe)		(12 328)	(33 665)

BILAN (montants en milliers d'euros)

	Notes	30 septembre 2010	31 mars 2010
Actifs			
Actifs non courants			
Goodwill et immobilisations incorporelles.....	5.2	96 065	98 430
Immobilisations corporelles	5.2	296 706	313 475
Actifs d'impôts différés		-	1 146
Actifs financiers non courants		912	1 093
		393 683	414 144
Actifs courants			
Stocks	5.3	41 107	30 268
Clients et comptes rattachés	5.4	37 487	40 978
Autres actifs courants		39 901	30 123
Actifs financiers de placement à court terme.....		1 275	1 490
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	5.5	273 703	277 603
		393 473	380 462
TOTAL DE L'ACTIF		787 157	794 606
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		8 739	8 615
Primes liées au capital		492 018	483 379
Actions propres.....		(210)	(210)
Réserves non distribuées		(8 570)	(487)
Autres réserves		4 577	6 888
Capitaux propres Groupe		496 554	498 184
Intérêts non contrôlés		315	289
Total capitaux propres		496 869	498 473
Passifs non courants			
Dettes financières à long terme.....	5.9	197 841	200 358
Passifs d'impôts différés.....		-	-
Provisions et autres passifs non courants.....		3 874	2 247
		201 715	202 605
Passifs courants			
Dettes financières à court terme	5.9	17 822	31 713
Fournisseurs.....		44 889	35 348
Provisions et autres dettes courantes		25 862	26 467
TOTAL DU PASSIF COURANT ET NON COURANT		88 573	93 528
TOTAL DU PASSIF		787 157	794 606

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

(En K Euros)	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Capital</i>	<i>Primes</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Réserves et résultats consolidés</i>	<i>Autres réserves</i>	<i>Capitaux propres Groupe</i>	<i>Intérêts Minoritaires</i>	<i>Total Capitaux propres</i>
Au 31 mars 2009	85 119 383	8 512	479 602	(210)	15 297	9 144	512 345	239	512 584
Ecart de conversion					(296)	(13 580)	0 (13 876)		0 (13 876)
Frais d'augmentation de capital (nets d'impôts)			(377)				(377)		(377)
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres			(377)	0	(296)	(13 580)	(14 253)	0	(14 253)
Résultat net de l'exercice					(19 412)		(19 412)	5	(19 407)
Total des produits et des charges de l'exercice			(377)		(19 708)	(13 580)	(33 665)	5	(33 660)
Exercice de stock options et BCE					2 240		2 240		2 240
Opérations sur capital	343 756	34	1 304		0		1 338		1 338
Variation de la composante capitaux propres des instruments financiers					23 918		23 918		23 918
Paiements fondés sur des actions (share based payment)					2 218		2 218		2 218
Divers					64		64		64
Au 30 septembre 2009	85 463 139	8 546	480 529	(210)	24 029	(4 436)	508 458	244	508 702

	Actions Ordinaires								
	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Capital</i>	Primes	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Autres réserves	Capitaux propres Groupe	Intérêts Minoritaires	Total Capitaux propres
<i>(En K Euros)</i>									
Au 31 mars 2010	86 145 233	8 615	483 379	(210)	(487)	6 887	498 184	289	498 473
Ecart de conversion						(1 326)	(1 326)	31	(1 295)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite et assimilés						(984)	(984)		(984)
Frais d'augmentation de capital (nets d'impôts)			(2 647)	-	-		(2 647)		(2 647)
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres			(2 647)			(2 310)	(4 957)	31	(4 926)
Résultat net de l'exercice					(7 371)		(7 371)	(1 468)	(8 839)
Total des produits et des charges de l'exercice			(2 647)	-	(7 371)	(2 310)	(12 328)	(1 437)	(13 765)
Exercice de stock options et/ou BCE et/ou attribution définitive des actions gratuites	159 797	16	96		(99)		13		13
Emission ABSAARS	750 000	75	9 825				9 900		9 900
Emission de capital	330 239	33	1 365				1 398		1 398
Intérêts minoritaires					(1 461)		(1 461)	1 461	
Variation de la composante capitaux propres des instruments financiers					(1)		(1)		(1)
Paiements fondés sur des actions (share based payment)					844		844		844
Divers					5		5	2	7
							-		-
Au 30 septembre 2010	87 385 269	8 739	492 018	(210)	(8 570)	4 577	496 554	315	496 869

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (montants en milliers d'euros)

	Semestre arrêté au 30 septembre 2010	Semestre arrêté au 30 septembre 2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	(8839)	(19407)
Élimination des éléments non monétaires		
Dotations aux amortissements et provisions.....	30 215	28 089
Résultat sur cessions d'actifs.....	(126)	28
Variation des impôts différés.....	13	84
Coût de l'endettement financier net.....	11 372	2 879
Charges liées aux stock-options et BCE.....	844	2 218
Augmentation (diminution) de trésorerie sur:		
Stocks.....	(10 791)	2 928
Clients et comptes rattachés.....	1 581	(6 854)
Autres créances.....	(5 846)	(3 144)
Fournisseurs et comptes rattachés.....	1 090	3 823
Autres dettes.....	538	5 151
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	20 051	15 795
Décassements liés aux immobilisations incorporelles.....	(2 033)	(308)
Décassements liés aux immobilisations corporelles.....	(6 502)	(4 056)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ..	1 000	218
Encaissements (Décaissements) liés aux actifs financiers.....	1 181	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(6 354)	(4 146)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital.....	9 905	1 905
Sommes reçues lors de l'exercice de BCE et de stocks options.....	-	1 170
Encaissements liés aux nouveaux emprunts.....	729	140 187
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement).....	(18 551)	(13 847)
Intérêts financiers reçus.....	708	365
Intérêts financiers versés.....	(10 310)	(1 441)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(17 519)	128 339
Effet de la variation des cours des devises.....	(78)	(1 152)
Variation de la trésorerie nette	(3 900)	138 836
TRESORERIE A L'OUVERTURE.....	277 603	167 280
TRESORERIE A LA CLOTURE.....	273 703	306 116

6.2 Annexe aux comptes consolidés

1. Présentation de l'activité

Soitec S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française, créée en 1992, et cotée à Euronext Paris, compartiment B. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées «le Groupe» ou «le groupe Soitec ».

La Société produit des plaques de silicium sur isolant destinées à l'industrie des semi-conducteurs. Les principaux produits de la Société sont les plaques UNIBOND™, dont le procédé de fabrication utilise la technologie brevetée Smart Cut™ concédée sous licence exclusive à la Société par le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). Depuis l'acquisition de la société allemande Concentrix Solar GmbH, le Groupe commercialise des systèmes photovoltaïques à concentration utilisés pour la production industrielle d'électricité.

Les états financiers consolidés semestriels au 30 septembre 2010 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes.

En date du 16 novembre 2010, le Conseil d'administration a établi et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels de Soitec pour le semestre se terminant le 30 septembre 2010.

2. Règles et méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des terrains non bâtis qui sont évalués à leur juste valeur.

Les comptes consolidés résumés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ . 000) sauf indication contraire.

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Soitec sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRC).

Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2010.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2010 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé Parc Technologique des Fontaines à Bernin (38190), ou sur le site internet www.soitec.com.

Méthodes comptables

Les règles et méthodes sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2010, à l'exception des révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes d'application obligatoire pour l'exercice 2010-2011 :

- IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels - Variations de périmètre : Paragraphes révisés d'IAS 27 applicables de manière prospective
- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises
- IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie - Amendements Améliorations des IFRS : classement en flux d'investissement et Amendements consécutifs à IAS 27R
- IAS 17 - Contrats de location - Amendements Améliorations des IFRS (04/09) : Classement des contrats de location de terrain ;
- IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères ;
- IAS 31 - Instruments financiers – Présentation et amendements consécutifs à IAS 27R et à IFRS 3R
- IAS 33 - Résultat par action - Amendements consécutifs à IAS 27R et à IFRS 3R
- IAS 34 - Information financière intermédiaire et amendements consécutifs à IFRS 3R
- IAS 38 - Immobilisations incorporelles - Amendements Améliorations des IFRS : évaluation dans le cadre d'un regroupement d'entreprises
- IAS 39 - Amendements Améliorations des IFRS : Champ d'application (contrats signés lors d'un regroupement d'entreprises), Opérations de couverture de flux de trésorerie (clarification sur recyclage des pertes/gains de couverture), Dérivés incorporés (prêts - option de remboursement anticipé avec indemnité actuarielle), Amendements consécutifs à IAS 27R et à IFRS 3R

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB, révisions de normes et interprétations n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe, à l'exception de la norme IAS 27R qui traite en particulier du traitement des intérêts minoritaires.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée au 30 septembre 2010 des normes dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} avril 2010 (date de début de l'exercice) :

- Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure adoptées par l'Union Européenne :
 - IFRS IAS 24 révisée – Information relative aux parties liées
 - IFRS 1 – Amendement consécutif à l'interprétation IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres
 - IFRS 7 - Amendement consécutif à l'amendement Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants
 - IFRS 8 – Amendement consécutif à la norme IAS 24 révisée
 - IFRIC 14 – Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum
 - Amendement Paiements d'avance d'exigences de financement minimal (26/11/09)
 - IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres
- Nouvelles normes et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne :

- IAS 1 – Présentation des états financiers - Amendement Améliorations des IFRS : Informations à fournir sur la variation des autres éléments du résultat global
- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères - Amendement Améliorations des IFRS : introduction de dispositions transitoires pour les amendements liés à la révision d'IAS 27R en 2008
- IAS 32 – Instruments financiers – Présentation - Amendement Améliorations des IFRS (05/10) : modification des dispositions transitoires des amendements liés à IFRS 3R
- IAS 34 – Information financière intermédiaire - Amendement Améliorations des IFRS (05/10) : Informations sur les événements et transactions significatives
- IAS 39 – Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation - Amendement Améliorations des IFRS (05/10) : modification des dispositions transitoires des amendements liés à IFRS 3R
- IFRS 1 – Première adoption des IFRS - Amendement Améliorations des IFRS (05/10) : Changement de méthode comptable entre les premiers états financiers intermédiaires IFRS et la clôture des premiers états financiers annuels IFRS
- IFRS 3R – Regroupement d'entreprises - Amendement Améliorations des IFRS (05/10) : Ajustements de prix concernant des acquisitions réalisées avant le 01/07/09 - Amendement Améliorations des IFRS (05/10) : Evaluation des intérêts minoritaires - Amendement Améliorations des IFRS (05/10) - Comptabilisation des plans de stock-option existants à la date d'acquisition
- IFRS 7 – Instruments financiers – Informations à présenter en annexe - Amendement Améliorations des IFRS - Modification des dispositions transitoires des amendements relatifs à IFRS 3 R

Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction de Soitec de jugements, d'estimations et d'hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La période close le 30 septembre 2010 reste marquée par un début de sortie de crise économique mondiale qui s'est traduit par un rebond du secteur des semi-conducteurs. Les comptes consolidés de la période close le 30 septembre 2010 ont été ainsi établis dans ce contexte qui affecte en particulier l'appréciation des valeurs des actifs non courants et de certains actifs courants. Soitec en a ainsi tenu compte dans ses estimations.

S'agissant des actifs dont la valeur s'analyse en considérant des perspectives à plus long terme, principalement les actifs immobilisés (incorporels ou corporels), ceux-ci ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

La Direction revoit ses estimations et ses prévisions de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- La dépréciation des actifs non courants et goodwill
- La dépréciation des stocks et des créances douteuses

- Les provisions
- La valorisation des options liées aux plans de souscription d'actions accordées aux salariés,
- Les impôts différés,
- Les actifs et passifs financiers

La nécessité de déprécier les actifs non courants et goodwill est vérifiée au moins une fois par an et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. L'estimation de la valeur recouvrable est alors effectuée sur la base des estimations sur les flux actualisés de trésorerie futurs attendus.

3. Événements de la période

Les événements significatifs sur la période sont décrits dans les commentaires apportés à l'évolution de l'activité. (Cf Chapitre 4)

4. Périmètre de consolidation

Aucune évolution du périmètre de consolidation n'est intervenue au cours du premier semestre clos au 30 septembre 2010.

5. Notes sur le bilan

5.1. Valeur des actifs non courants

Le Groupe a examiné au 30 septembre 2010 la valeur de ses actifs non courants pour chaque unité génératrice de trésorerie.

UGT Silicium : la valeur nette comptable des actifs non courants se monte à 300 millions d'euros, le besoin en fonds de roulement s'élevant à 38 millions d'euros.

L'exercice courant et le suivant restent attendus à un niveau de performance supérieur à celui du plan d'affaires construit pour le test de dépréciation de l'exercice 2008-2009 : volume de ventes en progression et amélioration de la marge brute. Le Groupe considère qu'il n'existe pas d'indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2010 et par conséquent que la valeur des actifs non courants rattachés à l'UGT demeure justifiée.

	30 septembre 2010
Taux d'actualisation	12%
Taux de croissance long terme	0%
Parité US\$/€	1,40
Croissance annuelle des ventes sur la période du plan (2010-2015)	16%

UGT Photovoltaïque : la valeur nette comptable des actifs non courants se monte à 93 millions d'euros incluant le goodwill d'acquisition pour 71.3 millions d'euros, le besoin en fonds de roulement s'élevant à 6 millions d'euros.

Le plan d'affaires de référence établi au moment de l'acquisition de Concentrix a été actualisé.

Le Groupe considère que les paramètres très conservateurs utilisés pour valoriser l'activité au moment de l'acquisition (taux d'actualisation de 20%, taux de croissance à 5 ans de 5%), qui reflétaient les incertitudes liées au caractère émergent de la technologie, permettent de justifier la valeur des actifs non courants de l'UGT. Ainsi, une diminution d'un point du taux d'actualisation ramènerait la valeur nette présente de l'activité au niveau ayant déterminé le prix d'achat de Concentrix Solar.

5.2. Acquisitions et cessions d'immobilisations

Au cours du premier semestre 2010, les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 11 375 milliers d'euros, contre 4 649 milliers d'euros au 30 septembre 2009. Les cessions d'immobilisations se sont élevées à 3 271 milliers d'euros contre 899 milliers d'euros au 30 septembre 2009.

5.3. Stocks

	30 septembre 2010	31 mars 2010
Matières premières.....	22 464	18 911
En-cours de production.....	8 876	10 432
Produits finis.....	14 646	6 977
Sous-total.....	45 986	36 320
Moins : provisions pour dépréciation.....	(4 879)	(6 052)
Valeur nette des stocks.....	41 107	30 268

L'évolution des stocks est directement liée à la forte reprise d'activité sur le premier semestre. Des provisions pour dépréciation sont constituées pour des références obsolètes ou excédentaires et le cas échéant pour ramener la valeur du produit fini à sa valeur de réalisation.

5.4 Créances client

(en milliers d'euros)	Total	Non échues et non dépréciées	Echues < 30 j	Echues 30-60	Echues 60-90	Echues 90-12 jours	Echues > 120 j
30 septembre 2010	37 949	35 139	2 301	315	-	50	145
31 mars 2010	41 254	39 118	1 750	75	(2)	65	248

5.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 septembre 2010	31 mars 2010
Trésorerie.....	69 189	12 794
Équivalents de trésorerie.....	204 514	264 809
Total.....	273 703	277 603

Les disponibilités détenues en banque sont en euros, en dollars américains et en Yen.

Les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de dépôts à terme et titres de créances négociables émis par des banques françaises et d'OPCVM investis en obligations assimilables du Trésor.

5.6. Distributions de dividendes

Compte tenu de la perte de l'exercice précédent, l'assemblée générale des actionnaires du 7 juillet 2010 a décidé de porter la perte en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

5.7. Paiements fondés sur des actions

Les termes et conditions des programmes, ainsi que les méthodes utilisées pour calculer la juste valeur des options sont indiqués dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010, note 3.13.

Le Conseil d'administration du 1^{er} juin 2010 a décidé l'attribution de 194 285 actions gratuites, dont 93 461 au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux. Le cours de l'action à la date d'attribution était à 7,640 euros.

En ce qui concerne l'attribution d'actions gratuites aux mandataires sociaux et afin de tenir compte des recommandations issues du rapport AFEP-MEDEF d'octobre 2008 concernant la rémunération des

mandataires sociaux, le Conseil d'administration a subordonné l'acquisition des actions gratuites qui leur ont été attribuées à la réalisation de critères de performance mesurés par référence à un indicateur composite interne assis sur le chiffre d'affaire, l'EBITDA, et la trésorerie disponible consolidés, et l'accomplissement des principales étapes du plan stratégique du Groupe. La période d'acquisition s'étend sur deux ans, du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2012.

La période d'indisponibilité (du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2014), après transfert de propriété, est fixée à 2 ans. Au terme de cette période, les mandataires sociaux pourront céder 90 % des actions, et les 10 % restants ne seront cessibles qu'après la fin des fonctions des bénéficiaires, si celle-ci intervient au-delà de cette période de 2 ans. Les actions attribuées devront obligatoirement être inscrites au nominatif pur, avec mention de cette indisponibilité.

Le Conseil d'Administration du 22 septembre 2010 a décidé l'attribution de 5 000 actions gratuites. Le cours de l'action à la date d'attribution était de 7,359 euros.

La charge totale comptabilisée au 30 septembre 2010 au titre des paiements fondés sur des actions est de 844 milliers d'euros, contre 2 218 milliers d'euros au 30 septembre 2009.

Au cours des six mois écoulés au 30 septembre 2010, à la suite de l'émission de 750 000 ABSAARs, de l'exercice de 293 739 BSAARs, de l'acquisition de 129 297 actions gratuites et de la levée de 36 500 options de souscription d'actions, il a été constaté une augmentation de capital décomposée en une augmentation du capital social de 121 milliers d'euros, et une augmentation de la prime d'émission de 11 286 milliers d'euros.

5.8. Actifs et passifs éventuels

La Société et le CEA c/ MEMC Electronics Materials, Inc.

Dans le cadre de l'action en contrefaçon de brevets initiée par Soitec à l'encontre de MEMC, le Tribunal fédéral américain de l'Etat de Delaware (United States District Court for the District of Delaware) a rejeté le 10 octobre 2010 un grand nombre des allégations de MEMC, mais a conclu que les revendications des brevets de Soitec étaient soit invalides soit non contrefaites. Soitec, qui conteste les conclusions du Tribunal pour ce qu'elles s'opposent aux revendications en contrefaçon de ses brevets, a interjeté appel devant la Cour Fédérale d'Appel du ressort de laquelle dépend le Tribunal fédéral de l'Etat de Delaware (Federal Circuit Court of Appeals).

En parallèle, un jury du Tribunal fédéral américain de l'Etat du Delaware (United States District Court for the District of Delaware), a conclu le 2 novembre 2010 que le Brevet Américain 6.809.009 (le « Brevet '009 ») avait valablement été délivré. Faisant suite à ce verdict, le Juge président les débats a déterminé que MEMC avait échoué à démontrer que le Brevet '009 était non susceptible d'exécution. Certaines des décisions précédemment prises par la Cour avaient poussé MEMC à reconnaître que son procédé de fabrication de SOI avait contrefait le Brevet '009 pendant une période d'environ deux ans, entre fin 2004 et mi 2006. En conséquence, le Brevet '009 a été reconnu comme valable, exécutoire, et contrefait par MEMC. Le procès s'achemine à présent vers la phase au cours de laquelle le Tribunal et un jury statueront sur, respectivement, les mesures conservatoires et compensatoires auxquelles Soitec peut prétendre. La Société considère qu'avec cette reconnaissance de la contrefaçon opérée par MEMC, elle est en mesure de solliciter l'octroi de mesures compensatoires adaptées, qui seront déterminées par le jury, quelle que soit la réponse à la question de savoir si MEMC a fait du procédé contrefait une utilisation commerciale ou non. Le calendrier de cette phase du procès n'a pas encore été fixé.

Le jury a également conclu que certaines plaques de BSOI vendues par la Société aux Etats-Unis contrefaisaient l'une des revendications du Brevet Américain 5,834,812 (le « Brevet '812 »), et que cette revendication était valide. Les éléments de preuve apportés dans le cadre du procès portaient sur deux envois pour un total de 80 prototypes de plaques de BSOI, l'un en 2007, l'autre en 2008. Sur ces 80 plaques, MEMC a reconnu que 65 ne contrefaisaient pas le Brevet '812. Le chiffre d'affaires associé aux 15 autres plaques s'est élevé au total à environ USD 5.000. Certaines des décisions précédemment

prises dans le cadre du procès avaient mis en évidence le fait que le Brevet '812 était inapplicable s'agissant de la ligne de produits Unibond commercialisée par Soitec. Aucun autre produit du groupe Soitec autres que les produits BSOI n'avaient été accusés de contrefaçon. Les prototypes livrés en 2007 et 2008 n'ont jamais été mis en production, n'ont pas été vendus ou offerts à la vente sur le territoire des Etats-Unis depuis 2008 ; et la Société n'envisage pas la fabrication à l'avenir de ce produit.

AMF c/ la Société :

La Cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 21 octobre 2010 a rejeté les recours formés par la Société et ses dirigeants à l'encontre de la décision de la Commission des sanctions de l'AMF en date du 10 décembre 2009, qui est de ce fait définitive. La Société avait provisionné le montant de 50 milliers d'euros correspondant à l'amende relative à cette décision.

5.9. Emprunts et dettes financières

Au cours de la période close au 30 septembre 2010, le Groupe a procédé aux principales opérations suivantes :

- Remboursement d'emprunts pour 1 091 milliers d'euros
- Remboursement de capital sur la dette financière relative à la location financement pour 15 227 milliers d'euros.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Frais de personnel

	Semestre arrêté au 30 septembre 2010	Semestre arrêté au 30 septembre 2009
Charges de personnel y compris charges sociales	36 489	31 839
Retraites.....	447	250
Charges liées au paiement en actions	844	2 290
Total des frais de personnel.....	37 780	33 903

La hausse s'explique principalement par l'entrée de la filiale Concentrix dans le périmètre au 11 décembre 2009. La Société a pris en compte l'avenant de la convention collective de la métallurgie portant sur les nouvelles modalités de calcul des indemnités de départ, qui a pris effet en juillet 2010. La loi réformant le régime général des retraites n'ayant pas été votée au 30 septembre 2010, elle n'a pas été prise en compte. Les écarts actuariels provenant notamment des modifications de la convention collective et de la loi sont étalés sur la durée de présence résiduelle du personnel concerné dans l'entreprise.

6.2. Frais de Recherche et Développement

(en milliers d'euros)	Semestre arrêté le 30 septembre 2010	Semestre arrêté le 30 septembre 2009
Frais opérationnel bruts de recherche et développement	22 966	20 900
Subventions	(5 753)	(5 964)
Avances remboursables	(2 190)	(378)
Frais opérationnel nets de de recherche et développement	15 023	14 558
Crédit impôt recherche	(1 409)	(2 074)
Frais de recherche et développement	13 614	12 484

Les dépenses de Recherche et Développement sont essentiellement constituées de frais de recherche et sont comptabilisées en résultat.

Au cours de la période close le 30 septembre 2010, le Groupe a enregistré des aides totales pour un montant de 7,9 millions d'euros (6,3 millions d'euros l'an dernier) dont 5,7 millions sous forme de subventions (4,3 millions pour le seul programme Nanosmart) et 2,2 millions d'euros sous forme d'avances remboursables (2,0 millions pour Nanosmart), correspondant à des projets de développement inscrits en charges.

Le crédit d'impôt recherche se monte à 1,4 millions d'euros (2,1 millions l'an dernier).

6.3. Autres produits et charges opérationnels

	Semestre arrêté au 30 septembre 2010	Semestre arrêté au 30 septembre 2009
Mesures de restructuration.....	-	(600)
Divers	-	158
Total des autres produits et charges opérationnels.....	-	(442)

Aucun autre produit ou autre charge n'ont été comptabilisé au cours du semestre.

6.4. Charge d'impôt

A chaque clôture, le Groupe réévalue la constatation de ses impôts différés. Les actifs d'impôts différés ne sont constatés qu'à hauteur des passifs d'impôts différés.

Au 30 septembre 2010, la charge d'impôt de l'exercice correspond à un impôt courant et s'élève à 13 milliers d'euros.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés théorique, calculé selon le taux en vigueur en France (34,43 % pour le 30 septembre 2010) et la charge d'impôt reflétée dans le compte de résultat s'analyse comme suit :

	Semestre clos le 30 septembre 2010	Semestre clos le 30 septembre 2009
Crédit (Charge) d'impôt sur les sociétés théorique au taux en vigueur (*).....	2 723	6 653
Impôts différés actifs sur déficits fiscaux non activés	(3 604)	(8 595)
Provisions et charges non déductibles	1 893	1 825
Frais d'émission de la composante dette des OCEANE (étalés fiscalement).....		1 378
Crédit d'impôt recherche.....	967	714
Impact des différences de taux d'impôt sur les sociétés	(1 993)	(2 059)
Crédit (charge) d'impôt total.....	(13)	(84)

(*) 34,43%

6.5. Comptabilisation des intérêts minoritaires

Dans le cadre du rachat de Concentrix en 2009, le Groupe a constaté un put sur intérêts minoritaires lui conférant à terme un contrôle exclusif. Jusqu'à l'exercice du put, les intérêts minoritaires conservent les risques et avantages liés aux titres qu'ils détiennent. Conformément à la norme IAS 27(R), jusqu'à l'exercice du put, la part des intérêts minoritaires dans les pertes ou les profits de la filiale est présentée dans le compte de résultat consolidé sur une ligne séparée. Cette part des minoritaires est reclassée en part du Groupe dans les capitaux propres.

7. Autres informations

7.1. Saisonnalité de l'activité

Les opérations présentent une faible saisonnalité.

7.2. Informations relatives aux parties liées

Les relations avec les parties liées, y compris les modalités de rémunérations des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 31 mars 2010 à l'exception des plans d'actions gratuites attribués aux dirigeants et décrits en note 5.7.

7.3. Information sectorielle

L'information sectorielle est basée sur les deux secteurs d'activité (UGT) sur lesquels la société opère : l'UGT « Silicium » qui recouvre l'activité de vente de plaquette de silicium à l'industrie microélectronique, et l'UGT « PV » qui comprend d'une part la vente et l'installation de systèmes photovoltaïques, et d'autre part la conception, la construction et l'exploitation de fermes solaires.

(en milliers d'euros)

	Semestre arrêté le 30 septembre 2010			Semestre arrêté le 30 septembre 2009		
	Silicium	PV	Total	Silicium	PV	Total
Ventes	134 797	2 499	137 296	94 213	-	94 213
Marge brute	38 880	(4 720)	34 160	7 572	-	7 572
Frais généraux, commerciaux et de recherche et développement	24 155	7 458	31 613	23 401	-	23 401
Résultat opérationnel courant	14 725	(12 178)	2 547	(15 829)	-	(15 829)

(en milliers d'euros)

	Semestre arrêté le 30 septembre 2010			Exercice clos le 31 mars 2010		
	Silicium	PV	Total	Silicium	PV	Total
Immobilisations incorporelles nettes	13 655	82 409	96 065	14 726	83 704	98 430
<i>dont Goodwill</i>	-	71 300	71 300	-	71 300	71 300
Immobilisations corporelles nettes	286 439	10 267	296 706	302 467	11 008	313 475
Actifs non courants	300 094	92 676	392 770	317 193	94 712	411 905
Stocks	34 192	6 915	41 107	24 593	5 675	30 268
Clients et comptes rattachés	36 644	843	37 487	40 706	271	40 977
Autres actifs courants	39 901	0	39 901	30 123	0	30 123
Provisions et autres passifs	(2 804)	(1 070)	(3 874)	(1 546)	(701)	(2 247)

Fournisseurs et comptes rattachés	(44 236)	(653)	(44 889)		(34 756)	(592)	(35 348)
Provisions et autres passifs courants	(25 862)	0	(25 862)		(26 467)	0	(26 467)
Actifs nets courants	37 835	6 035	43 870	-	32 653	4 653	37 306
Capitaux employés	337 929	98 711	436 640		349 846	99 365	449 211

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

Pendant la période, le Groupe n'a pas constaté de chiffre d'affaires significatif relatif à des projets de conception, de construction et d'exploitation d'installations photovoltaïques, les projets en cours n'étant qu'en phase préliminaire.

7.4. Événements postérieurs à la clôture

Néant

6.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er avril au 30 septembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société S.O.ITEC Silicon on Insulator, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Grenoble et Meylan, le 18 novembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse Coopers

Cabinet Muraz Pavillet

Philippe Willemin

Jean-Marc Pavillet